

qu'on apporta étaient trop courtes et il fallut les attacher bout à bout. Sur ces entrefaites, Thérèse était toujours dans l'eau et l'on ne peut estimer à moins de trois quarts d'heure le temps que prirent tous ces préparatifs. Le diamètre du puits dépassait la longueur de l'enfant et ne présentait aucune saillie sur laquelle elle eût pu s'arc-bouïter ni des bras ni des jambes. Néanmoins, la pauvre petite fut retirée saine et sauve, et sans la moindre peur : elle était couchée au fond de l'eau, riante et joyeuse, comme dans son lit. Quand elle en sortit, ses vêtements étaient à peine mouillés et ceux de dessous n'étaient même pas humides. On reconnut que saint Antoine était l'auteur de ce miracle. Le père de Thérèse qui était veuf, et sa mère, morte depuis un mois, avaient en effet, une grande dévotion à ce saint : ils lui avaient recommandé leurs enfants et, à l'heure même de l'accident, on faisait, comme nous l'avons dit, la procession de saint Antoine.

IV. — LE PETIT ANICET agé DE 13 ANS.—En janvier 1895, le curé d'une paroisse des environs de Paris écrivait à la *Tribune de saint Antoine* : Le mardi 18 décembre 1894, je me trouvais, à neuf heures et demie du matin, près d'un jeune garçon de treize ans, atteint d'une *pneumonie*